

Château de Mousseigne
par Camarès
(Aveyron)

30 Juin 1913

Cher Monsieur

Je me suis hâté au reçu de votre lettre de retourner à Murat. L'ordre donné par M^{lle} (à bases de recueillir les tombes n'ayant pas été exécuté, j'ai pu prélever le crâne complet, des os longs et le bassin appartenant au dernier squelette découvert (de beaucoup le plus beau comme taille des 6 ou 7 mis à jour); deux autres crânes auxquels j'ai joint quelques os longs choisis parmi les restes manipulés et confondus par les curieux. J'en ai fait un colis que je me propose de vous expédier dès que vous aurez bien voulu me faire savoir:



1. l'adresse que je dois mettre sur l'envoi
2. les mots à inscrire dans la colonne nature du colis.

Ce dernier détail a son importance pour éviter tout ennui de la part de la C^{ie} du Midi.

J'ai jointe à cette lettre: une carte postale sur laquelle j'indique par une flèche le lieu des sépultures, et une photographie que je n'ai pas pu tirer. Les auteurs m'ont promis du reste des épreuves définitives, mais tendra-t-elle sa promesse?

Bien que nous ne regagnions Pau louse qu'au début de Novembre, je crains fort de n'être plus à Mousniq en Octobre: nous serions très heureux Madame Bourquet et moi si les circonstances vous faisaient devancer votre passage en Aragon et vous permettaient ainsi de nous recevoir.

Vous êtes très aimable de m'inviter à m'inscrire à la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aragon. Je n'ai malheureusement

pas connaissance des statuts de cette Société, ni des conditions d'admissibilité. Je reste à votre entière disposition pour tous détails complémentaires concernant les tombes de Buratel.



Yvithy pour agréer mes respects à Monsieur et Madame Cartailhac et croire, cher Monsieur à mes sentiments les meilleurs.

J. Bourquet

Dois-je préparer une communication à la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aragon? Dans l'affirmative, je ne manquerai pas de vous communiquer mes notes qui nécessitent votre contrôle scientifique avant que d'être soumis à la Société. Je ne pourrais qu'en sortir en effet de la description géographique et topographique et de la détermination des lieux d'inhumation.